

Paroisse de Grandson, Giez, Orges et Les Tuileries-de-Grandson

Assemblée paroissiale du dimanche 19 novembre 2023 à 11h00 à l'église de Grandson – procès-verbal

1. Accueil et principes constitutifs

L'assemblée suit le culte dominical de 10h00 ; elle débute à 10h50 sous la conduite de Daniel Reymond, vice-président de l'assemblée (le président René Perdrix étant absent)

Daniel salue les participants et lit l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Accueil et lecture des principes constitutifs
2. Adoption du procès-verbal du 19 mars 2023
3. Précisions sur la répartition des tâches au sein du conseil de paroisse
4. Présentation du budget 2024
5. Rapport de la commission de gestion
6. Adoption du budget
7. Informations sur la vie paroissiale
8. Informations du conseil régional
9. Recherche de nouveaux membres pour le conseil de paroisse
10. Divers et propositions individuelles

L'autorité communale est représentée par Antonio Vialatte, syndic et Evelyne Perrinjaquet, municipale

Le vice-président lit les principes constitutifs (qui sont au nombre de 12 ; ils ont été adoptés par le synode en 2005).

2. Adoption du procès-verbal du 19 mars 2023

Ce procès-verbal se trouve à l'entrée de l'église et sur le site de la paroisse ; aucun membre présent ne demande sa lecture et aucune remarque n'est formulée.

Le vice-président le soumet au vote ; il est accepté à l'unanimité

3. Précisions sur la répartition des tâches au sein du conseil de paroisse

Voici les membres du conseil de paroisse :

Christiane Charmey Duvoisin : trésorière et rédaction du procès-verbal

Françoise Winkler : organisation de la Ste Cène et des apéritifs ap rès le culte
organisation du repas convivial
organisation de la conciergerie

| | |
|----------------------|---|
| | organisation du groupe de prières ... et aussi différentes tâches |
| Pierre-Alain Winkler | organisation des après-cultes entretien et réparation des installations (salles de paroisse, église, locaux divers,...) organisation du groupe de prières ... et autres activités utiles |
| Thomas Keller | organisation des cultes et manifestations mise en route de nouveaux projets (accueil de l'enfance, news letters,...) rédaction des procès-verbaux (en alternance avec Cristiane Charmey Duvoisin) |

Hors conseil de paroisse, Fabienne Steiner, membre du conseil régional, est responsable du fichier AIDER.

Il faut aussi mentionner les nombreux bénévoles (commission de gestion, comptes paroissiaux, manifestations, cultes, ...)

La paroisse a aussi la chance de bénéficier de la précieuse aide de Jonas Sennwald, jeune homme dynamique (il a surtout la fonction de marguillier – surveillance et entretien de l'église)

4. Budget 2024

Christiane Charmey Duvoisin , trésorière, présente le budget 2024 ; celui-ci est annexé au présent procès-verbal. Ce budget a été adopté par le conseil de paroisse en octobre 2023.

Pour les produits :

Les mêmes montants que le budget 2023 : les subventions du marguillier des communes 3'500.-, la rétrocession du journal Réformés avec subvention EERV 2'000.-, cultes ordinaires 9'000.-, mariages 400.-, dons divers 6'000.-

Services funèbres 2'000.- de moins, dons calendriers 500.- de plus, don Terre Nouvelle 500.- de plus, manifestations 700.- de plus, dons pour l'utilisation des salles de paroisse 200.- de plus.

Ce qui donne 33'400.- pour le budget 2024 et 33'502.- pour le budget 2023.-

Le déficit 2024 est de 3'415 donc plus faible de 4'898.- que celui de 2023

Pour les charges :

En ce qui concerne la contribution du canton, le budget 2024 est prudent et passe de 24'470 à 18'210.- ; les frais de conciergerie ont été diminués : ils passent de 2'000.- à 1'200.- ; les autres postes ont été légèrement augmentés par rapport au budget 2023.

Le total du budget 2024 soit 36'815 est donc réduit par rapport au budget 2023 qui était de 41'815.- afin de bien maîtriser les charges et ainsi éviter une perte sur l'exercice 2024

5. Rapport de la commission de gestion

Ce rapport concerne donc le budget 2024. Les membres sont Mary-Claude Guignet, Daniel Reymond et Pierre-André Cavin. Ce rapport est annexé au présent procès-verbal.

Les points suivants sont mis en évidence :

- Elle s'est réunie le 06.11.2023 en présence de Christiane Charmey Duvoisin, trésorière
- Les contributions cantonales se paient selon le nombre de paroissiens inscrits au registre communal du contrôle des habitants
- Il y avait une erreur dans le décompte annoncé pour 2023 ; un décompte rectificatif parviendra en fin d'année 2023 avec restitution d'un important montant
- Les frais de conciergerie sont en diminution car une aide rémunérée est demandée seulement en cas de besoin
- Des calendriers et le tout-ménage seront envoyés en fin d'année pour alimenter la caisse de la paroisse
- Le budget montre un déficit de 3'415.- qui est jugé prudent par la commission tout comme les dépenses effectives (36'815.-)

6. Adoption du budget 2024

Le budget 2024 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

7. Information sur la vie paroissiale

Thomas Keller, pasteur, donne les informations suivantes sur demande du conseil de paroisse :

- Les priorités sont : les rencontres, la bible et la prière et les enfants et familles
 - Il y a 3 lieux de vie : le culte, la réunion de prière ... et les fêtes
 - Les visites sont importantes : entretien avec le paroissien avec parfois café et/ou repas
 - Les covoiturages qui s'organisent sont un encouragement
 - Le café après le culte avec de nouveaux invités
 - Le lieu de culte tourne chaque dimanche entre les églises
 - Il n'est pasteur dans la paroisse qu'à 50% - il prêche 2x/mois
 - Il apprécie l'organiste et le marguillier qui sont régulièrement présents
 - Un mail hebdomadaire a été mis en place ; il est envoyé à ceux qui le désirent
 - Les lectio divina ont cessé ; une nouvelle formule sera créée
 - Les réunions de prière ont lieu 2 lundis/mois
 - Les enfants ne sont pas nombreux au culte
 - L'éveil à la foi et le culte de l'enfance ne se font plus dans la paroisse
 - Les jeunes ont aussi besoin d'entretenir leur vie spirituelle
 - Une église sans enfants est une église incomplète ; des espaces pour enfants seront aménagés dans chaque église.
- A Grandson, il y a une troupe de scouts confessionnels : les flambeaux de l'Évangile

La rencontre à Giez le 20 août a été un vrai succès (beaucoup de familles, ...) avec participation de la chorale

Le bémol : les habitants de la paroisse dans leur écrasante majorité ne voient plus l'église comme une aide et un recours utile

Une lettre pour appel aux dons a dû être envoyée aux paroissiens

La participation à la vie de la paroisse est essentielle

8. Information du Conseil Régional

Fabienne Steiner, membre, donne un compte-rendu comme suit :

- Création d'une démarche participative en 2021 pour redessiner l'avenir de l'EERV dans le nord vaudois
- Réorganisation de l'EERV dans le nord vaudois ; elle est opérationnelle depuis 2022 ; les ministres sont appelés à faire équipe en mettant en valeur les charismes respectifs
- Un bilan réjouissant a été présenté à l'arrondissement régional cet automne
- Les délégués ont approuvé la modulation des contributions paroissiales pour 2024
- Le renouvellement du corps ministériel est réjouissant ; la dotation pour la Région est de 14,8 postes à plein temps
- L'accueil des réformés du secteur Baulmes-Vuiteboeuf bénéficie de l'action des ministres de la Région ; ce dispositif est mis en œuvre depuis septembre 2023 pour une durée de 2 ans
- Une nouvelle législature démarrera en été 2024, soutenue par le Conseil Synodal
- Un compte-rendu du synode ordinaire des 3 et 4 novembre peut être obtenu auprès d'elle
- Le synode demande à chacun de préserver dans notre canton la paix religieuse, de rejeter tout discours qui appelle à la haine et à la guerre, de rechercher le respect mutuel et la cohésion sociale

9. Divers et propositions individuelles

Pierre-Alain Winkler, conseiller de paroisse, a donné sa démission pour le printemps 2024 ; il reste toutefois à disposition du conseil et aussi de la paroisse pour toute activité sur demande du conseil de paroisse

Antonio Vialatte, syndic, prend la parole pour remercier les paroissiens et le conseil de paroisse pour toute l'activité qu'ils font pour le bien des habitants de Grandson ; il rappelle aussi que le temple, qui est un monument remarquable, peut être mis à disposition des touristes et/ou autres pour des expositions et des manifestations faisant rayonner la Commune

Françoise Winkler n'oublie pas d'adresser de chaleureux remerciements à Claude Rosset, président, pour tout son dévouement à « faire tourner » la paroisse qui globalement se porte bien.

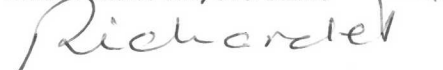
L'assemblée est levée à 11h50 ; un apéritif a lieu ensuite dans l'église

Daniel Reymond, vice-président



Annexe 1 : budget 2024

Daniel Richardet, secrétaire



Annexe 2 : commission de gestion